



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-47148>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 24-47148

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : GHT Atlantique 17

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20004783500018

Ville : La rochelle

Code postal : 17000

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Groupe Hospitalier de la Rochelle-Ré-Aunis

Département(s) de publication : 17

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Cellule des Marchés

Adresse mail du contact : Cellule-marches@ght-atlantique17.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Voir RC

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 13/05/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Accord-cadre à bon de commande

Critères d'attribution : Critère n°01 : Coût de la prestation : 40 % Critère n°02 : Valeur technique : 55% Critère n°03 : Valeur responsabilité sociale et environnementale (RSE) et de développement durable (DD) : 5% Critères d'élimination immédiate : Le candidat pourra se voir rejeter son offre pour les motifs suivants : - Non-conformité au cahier des charges, aux caractéristiques précisées et aux prestations demandées dans le CCTP - Candidatures et offres rédigées en langues étrangères - Bordereau(x) de prix (annexe(s) à l'Acte d'engagement) non renseigné(s) ou incomplet et/ou non joint (s) à l'offre

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MISSION D'ASSISTANCE À LA RECHERCHE DE PERSONNEL MEDICAL AFIN DE POURVOIR AUX POSTES MEDICAUX VACANTS POUR LE GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE ATLANTIQUE 17

Code CPV principal - Descripteur principal : 71317210

Type de marché : Services

Description succincte du marché : MISSION D'ASSISTANCE À LA RECHERCHE DE PERSONNEL MEDICAL AFIN DE POURVOIR AUX POSTES MEDICAUX VACANTS POUR LE GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE ATLANTIQUE 17

Lieu principal d'exécution du marché : Charente-Maritime

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : 125000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'accord cadre est un accord-cadre composite mono-attributaire qui comprend une partie à bons de commande et une partie marché ordinaire. - la partie marché ordinaire concerne les prestations de réalisation d'enquête d'attractivité, des supports de communication et réaction et publication. La partie marché ordinaire est indiquée et détaillée dans le Bordereau de prix (Annexe 1 à l'acte d'engagement) - la partie à bons de commande concerne la rédaction et publication d'une annonce d'emplois de médecin supplémentaire. Le marché est conclu pour une période de 12 mois à compter de la date de notification du marché, il est reconductible par reconduction express, 2 fois 12 mois. e pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins 1 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord?cadre ; la reconduction de l'accord-cadre est considérée comme refusée si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai. Le titulaire peut refuser la reconduction de l'accord-cadre par décision écrite notifiée au pouvoir adjudicateur dans un délai de 15 jours à compter de la notification de la décision de reconduction. Le titulaire est réputé avoir accepté la reconduction s'il ne prend aucune décision à l'issue de ce délai. Montant du marché : Le présent marché est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 41 666,67 euro(s) HT, soit 50 000 euro(s) TTC. Le titulaire s'engage à réaliser, aux prix convenus dans l'Acte d'Engagement et ses annexes, les prestations demandées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/04/2024